







MAC MAHON

TOME PREMIER

T. I

a

IL A ÉTÉ TIRÉ TROIS CENTS EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS

Exemplaire n° 24

souscrit par Sa Majesté l'Empereur Nicolas II

L'auteur déclare réserver ses droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.
Ce volume a été déposé au Ministère de l'Intérieur (section de la Librairie) en décembre 1897.